

Elle court sous la pluie ...



Bull



BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGE d'Argile Polymère
Mathilde Colas

« EFFET RAKU »

25 et 26 janvier 2020

MJC, Théâtre, Le parvis des droits de l'homme
96-98 Rue Saint-Denis, 92700 Colombes

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Compte FB : (pour vous inscrire sur le groupe du stage)

Conditions de l'inscription au stage :

DESCRIPTIF

Le stage se déroule à la MJC, Théâtre, le parvis des droits de l'homme, 96-98 Rue Saint-Denis, 92700 Colombes, le samedi 25 janvier 2020 de 9h à 19h et le dimanche 26 janvier 2020 de 9h de 17h.

Le descriptif détaillé est consultable en ligne à l'adresse :

<https://www.ellecoursouslapluie.com/stages-et-ateliers-2/le-programme-des-formations/tendance-raku-colombes/>

Le nombre de places est limité à 20.

PRIX DU STAGE

Le **PRIX DU STAGE** est fixé à **135 €**.

Ce prix comprend l'atelier, les frais de l'intervenante, la location de la salle, l'électricité et un buffet boisson à volonté. Il ne comprend donc pas les fournitures, le matériel de travail, le logement et les repas.

Elle court sous la pluie ...



RESTAURATION ET HEBERGEMENT

L'**HEBERGEMENT** et la **RESTAURATION** ne sont pas prévus dans l'organisation, il vous faut apporter votre box lunch. Un restaurant à la charge de chacun sera proposé le samedi soir.

INSCRIPTION

L'**INSCRIPTION** sera validée à réception par ordre d'arrivée, du bulletin d'inscription complété et signé, accompagnés des **deux** chèques de règlement de montants respectifs 50 € et 85 €, à l'adresse postale : **Alinéa Paysage – Laurence Févin – 273 rue Gabriel Péri – 92 700 Colombes – France.**

La signature du bulletin, validé par le mail de confirmation d'inscription, clos l'engagement ferme des deux parties, le règlement est alors dû.

PAIEMENT

Le **PAIEMENT** est réalisé en deux versements par chèque (virement possible sur demande) **à l'ordre de MJC – TC.**

Le premier d'un montant de 50 € prend la forme d'un acompte, il est donc dû à l'inscription. Le second d'un montant de 85 €, appelé solde, sera encaissé après le stage.

ANNULATION

En cas de **DESISTEMENT** l'intégralité de la somme reste dûe, aux exceptions suivantes :

- Le solde ne sera pas encaissé si l'annulation intervient pour motif grave et non programmable, sur la présentation d'un justificatif. L'acompte reste dû, il permet de couvrir les frais fixes de l'organisation du stage.
- L'acompte sera remboursé et le solde non encaissé, si le stage est complet et qu'une personne en liste d'attente prend la place vacante ou si vous trouvez une personne pour vous remplacer, auquel cas cette dernière doit faire figurer sur son propre bulletin d'inscription, l'inscription « Je remplace ... ».

Si pour des raisons extérieures et indépendantes de notre volonté le stage ne pourrait avoir lieu, l'intégralité des sommes versées serait remboursées sans autre dédommagement complémentaire.

Les remboursements éventuels auront lieu dans la semaine suivant le stage.

CLAUSES DE CONFIDENTIALITE ET DROITS D'AUTEUR :

Vous vous engagez à ne pas enseigner ou divulguer sous quelque forme que ce soit (tutoriel, classe, rencontre entre polyméristes) les techniques apprises durant le stage qui vous sera dispensé, elles sont la propriété de son auteur.

Je confirme avoir pris connaissance des conditions d'inscription

Date :

Signature :